

## L'exploitation agricole familiale au Cambodge depuis l'indépendance : le cas de la province de Kompong Cham

Laurène Feintrenie<sup>1</sup>  
Cécile Jacqmin<sup>2</sup>  
Éric Penot<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (Cnearc), 5, clos de la ferme du four, 95360 Montmagny France  
<l\_feintrenie@yahoo.fr>

<sup>2</sup> Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (Cnearc), 2, impasse Coëtlogon, 22000 Saint-Brieuc France  
<cjacqmin@yahoo.fr>

<sup>3</sup> Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), Département « Territoires, environnement et acteurs (Tera) », TA 60/15, 73, rue Jean-François Breton, 34398 Montpellier cedex 5  
<penot@cirad.fr>

### Résumé

À partir d'une étude bibliographique et d'enquêtes auprès des agriculteurs, les auteurs retracent l'histoire de l'agriculture au Cambodge et sont amenés à réfléchir sur les événements qui ont conduit à la crise agricole actuelle. Celle-ci est ensuite analysée à travers le phénomène de concentration des moyens de production. L'analyse des résultats économiques des exploitations agricoles a permis de souligner les processus de capitalisation et d'endettement qui caractérisent l'agriculture de la province de Kompong Cham aujourd'hui. En conclusion, des scénarios d'avenir possibles de l'agriculture de Kompong Cham sont proposés et discutés.

**Mots clés :** exploitation agricole familiale ; modèle ; économie de production ; diversification ; Cambodge.

**Thèmes :** économie et développement rural ; territoire.

### Abstract

#### Family farms in Cambodia since independence: The province of Kompong Cham

Based on a review of the literature and on surveys of farmers, the authors describe the history of farming in Cambodia and reflect on the events that have led to the current agricultural crisis there. This is then analyzed by examining the concentration of the means of production. Analysis of the economic results of farms shows the importance of the capitalization and debt reduction processes that characterizes farming in Kompong Cham province today. In conclusion, the authors suggest and discuss possible future scenarios of farming in Kompong Cham.

**Key words:** family farms; models; production economics; diversification; Cambodia.

**Subjects:** economy and rural development; land use.

L'histoire moderne du Cambodge a été très perturbée. En quelques décennies le pays a subi révolutions, guerres et dictature totalitaire qui ont sévèrement affecté le milieu rural et l'agriculture cambodgienne. L'exploitation agricole familiale, unité de base sur laquelle reposait l'économie du pays jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle, a été effacée pendant toute la période du collectivisme (1975-1979) puis spontanément reconstruite dès le retour d'une certaine stabilité politique, de la sécurité dans les campagnes et surtout de l'économie libérale. L'augmen-

tation de la pression foncière et la libéralisation du marché créent un contexte de crise agricole à l'est du pays. Des diagnostics agraires réalisés en 2004 ont mis en évidence des processus de concentration des moyens de production avec la perte de petites exploitations familiales. Cet article pose la question de l'évolution de l'agriculture cambodgienne à travers celle de l'exploitation familiale.

Nous avons étudié le fonctionnement des exploitations agricoles d'une région et proposé des scénarios d'évolution des exploitations, en utilisant le logiciel

Tirés à part : L. Feintrenie

Olympe (Penot *et al.*, 2004), qui prennent en compte les choix de politique agricole du Cambodge, en particulier celui du développement de l'hévéaculture. En suivant le fil de l'histoire nous retraceons l'évolution de l'exploitation agricole depuis la période coloniale - le temps de l'Indochine - jusqu'à nos jours, avant d'analyser la situation actuelle d'après deux études de cas réalisées en 2004 dans la province de Kompong Cham (figure 1).

## Les modèles d'agriculture au Cambodge au cours du XX<sup>e</sup> siècle

### Évolution du droit foncier au Cambodge : de la propriété royale au marché foncier

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le « vieux droit khmer » régit les campagnes où le foncier

est la propriété du roi, qui accorde l'usufruit aux exploitants sous la forme d'un « droit de la charrue » transmissible par héritage. L'agriculture cambodgienne repose sur de petites unités familiales de polyculture et d'élevage (Delvert, 1994). En 1884, le protectorat français instaure un régime de propriété individuelle et supprime les droits du roi sur la terre. Les terres sont alors domaine d'État, domaine local en indivision (finage d'un village), ou en possession individuelle. Un cadastre est créé en 1920. Deux statuts fonciers individuels sont alors distingués : la « possession » qui reconnaît un droit d'usage à long terme et transmissible et la « propriété » qui reconnaît un droit d'usufruit et de vente (Delvert, 1979). Les activités agricoles sont peu perturbées par ces changements. Cette nouvelle législation donnant accès à la propriété foncière individuelle ouvre le marché du foncier avec la vente de droits de possession et de propriété. Un processus de concentration se met en place, avec la création de grandes unités d'exploitation (comme les plantations d'hévéas implantées par des sociétés françaises à partir de 1920) à côté des petites exploitations familiales.

### Une nouvelle rupture : le collectivisme

À partir de 1969, la guerre américaine au Vietnam est « exportée » au Cambodge et débouche sur le coup d'État du Général Lon Nol en 1970 et la guerre civile. Aux pertes humaines engendrées par les bombardements s'ajoutent les destructions physiques des terres cultivées (rizières aménagées, plantations), des villages et du cheptel, notamment à l'est du pays, dans la zone frontalière. La population rurale se concentre dans les villes. Les zones rurales passent progressivement aux mains des Khmers rouges qui contrôlent rapidement la majeure partie du pays (Martin, 1989).

De nouveaux systèmes agraires se mettent en place avec du jardinage périurbain intensif et l'abandon d'une partie des rizières traditionnelles (Tichit, 1981). En milieu rural, les Khmers rouges engagent une réforme agraire avec, dès 1970, la redistribution des terres aux paysans les plus pauvres qui reçoit au début l'aval des populations locales. Puis une collectivisation partielle débute à partir de 1972 dans plus de 70 % du pays, avec la création de

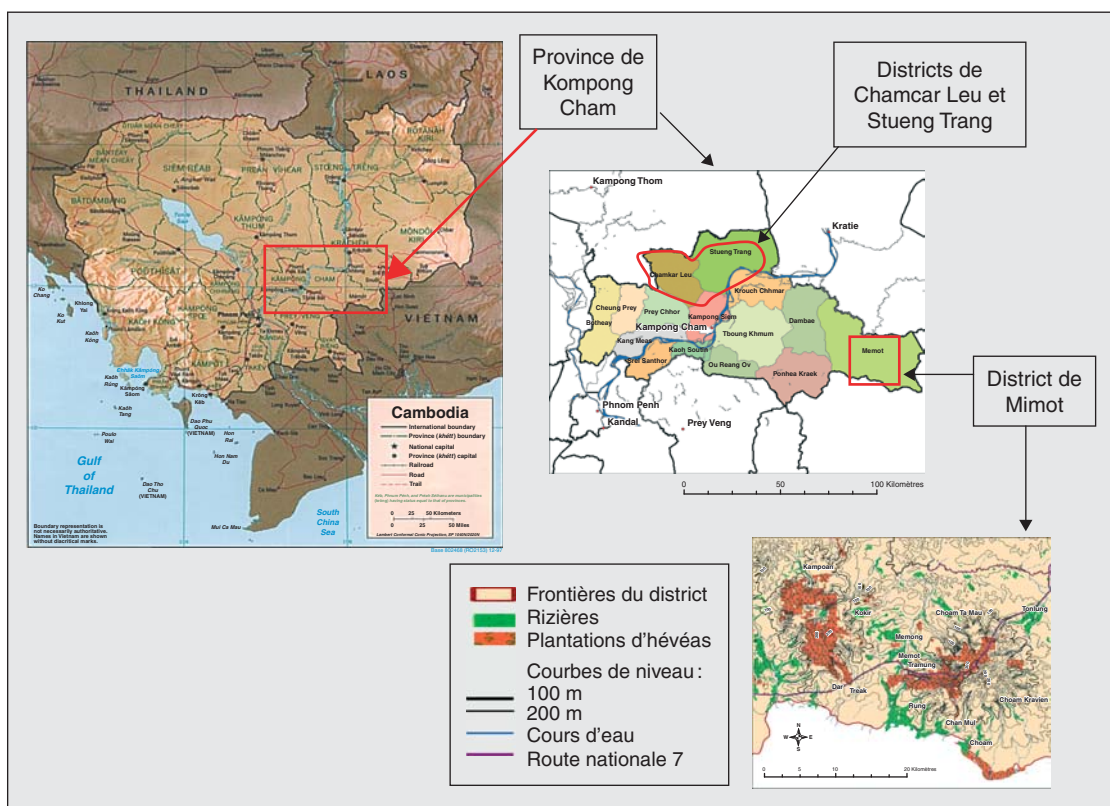


Figure 1. Royaume du Cambodge, province de Kompong Cham et sites étudiés.

Figure 1. Kingdom of Cambodia, Kompong Cham province and studied areas.

groupes d'entraide réciproque<sup>1</sup>. La chute de Phnom Penh en avril 1975 amène les Khmers rouges au pouvoir. Les paysans perdent le contrôle de l'usage de la production dès 1976.

La collectivisation totale du travail est ensuite lancée aboutissant à la destruction des cellules familiales et à une organisation collective de la vie rurale (Scalabrino *et al.*, 1985). La faible productivité agricole et les baisses dramatiques de production provoquent l'affaiblissement de la population et contribuent largement par la famine au génocide de près de deux millions de personnes. La tentative de réorganisation sociale est un échec retentissant qui génère une augmentation de la répression, y compris au sein de l'appareil politico-militaire Khmer rouge, et une fuite en avant dans un processus de guerre avec le voisin vietnamien dès 1977.

Pendant les quatre années du régime khmer rouge, l'exploitation agricole familiale n'existe pratiquement plus dans de nombreuses zones<sup>2</sup> au sens économique du terme, ni le ménage : la famille est le plus souvent déstructurée, avec la séparation des parents et des enfants dans des activités distinctes. La volonté des Khmers rouges d'éliminer les différences existantes au sein de la société cambodgienne passe par une standardisation des pratiques agricoles avec un itinéraire technique universel appliqué. L'autorité Khmère rouge, dénommée *Angkar*, nie les savoir-faire locaux des agriculteurs tout en prônant la supériorité d'un modèle paysan techniciste inspiré de la Chine et jugé supérieur. Cependant, l'ineptie des choix techniques et l'absence de motivation des populations conduit à l'effondrement de l'ensemble des productions agricoles en 1977.

## Chute du régime khmer rouge et période de transition dite vietnamienne

En janvier 1979, l'intervention vietnamienne met fin au régime khmer rouge. Le secteur agricole en général est dans

<sup>1</sup> Le processus de production est collectif mais l'usage de la production reste encore sur une base individuelle familiale.

<sup>2</sup> Avec quelques exceptions : des villages ayant dès le départ pris fait et cause pour le régime khmer rouge, en particulier dans l'est du pays, ou éventuellement dans les zones des minorités (Mondolkiri et Ratankiri).

un état désastreux. La période 1979-1983 est une période de transition et de réorganisation de la production. Les cellules familiales se reconstruisent rapidement mais un certain niveau de collectivisation est jugé encore nécessaire par le gouvernement Hun Sen. Les groupes de solidarité sont maintenant avec plus de souplesse avec un retour rapide à la gestion individuelle des productions et aux structures familiales traditionnelles d'avant 1975. Seule une petite part de la récolte est prélevée sous forme d'impôt pour nourrir soldats et employés de l'État. Les agriculteurs ne sont plus obligés d'adhérer aux groupes de solidarité mais leur adhésion reste souvent le seul moyen d'accès aux moyens de production distribués par l'État.

La terre est toujours propriété de l'État, divisée en trois domaines : i) le domaine strict de l'État : les terres non agricoles, les propriétés gouvernementales et les grandes plantations d'hévéa sous la coupe directe de l'État ; ii) les terres gouvernementales dont la gestion et l'usage sont confiés aux collectivités locales ; et iii) les terres vouées à la petite production familiale vivrière, à droit d'usage transmissible. La principale réclamation des paysans contre ce système foncier concerne la redistribution annuelle des terres qui leur sont allouées, ce qui empêche tout investissement foncier au long terme (Scalabrino *et al.*, 1985).

De 1983 à 1985, l'État essaye de revenir à plus de collectivisation mais se heurte à un refus de la population rurale. La nécessité de sécuriser le foncier avec l'affirmation d'une agriculture familiale dans un objectif de retrouver une production agricole importante devient un objectif politique majeur (Boreak, 2000). Des commissions pour l'affectation des terres sont mises en place en 1980 pour une distribution des terres théoriquement égalitaire en fonction de la force de travail dont dispose chaque famille. Il est alors possible de conserver les parcelles cultivées d'une année sur l'autre, ce qui autorise la plantation de cultures pérennes et sécurise l'investissement réalisé. Malgré ces mesures certains anciens occupants des terres s'opposent aux nouveaux ayants droit et l'affectation des terres des personnes disparues reste délicate, les problèmes d'accès à la terre restent nombreux.

Un nouveau code foncier est défini en 1989, complété par la loi foncière de 1992 qui stipule que « la terre est à celui

qui la cultive » et que « personne n'a le droit de réclamer les terres qu'il possédait sous l'Ancien Régime », c'est-à-dire avant 1975 (Boreak, 2000). C'est la reconnaissance du « droit de l'occupant » et certainement la politique la plus pragmatique possible dans un contexte extrêmement flou où toutes les réclamations ne sont pas forcément justifiées. L'exploitation familiale se reconstruit autour des règles anciennes et des droits traditionnels plus ou moins récupérés selon les savoirs des personnes restées sur place. Avec plus de 50 % de la population de moins de 20 ans en 2005 et une génération entièrement renouvelée depuis 1978, les « effets directs » de la période khmère rouge ont pratiquement disparu. Mais la méfiance des ruraux vis-à-vis du collectivisme et de l'État reste de mise.

## Libéralisation économique et début de retour à la confiance : les années 1990

Le gouvernement a libéralisé le marché en 1990 et ouvert les frontières, motivé par la volonté d'adhésion du Cambodge à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Pillot, *à paraître*), effective depuis 2003. Dans ce contexte de désengagement de l'État, de libéralisation économique, d'absence de politique agricole et de très forte concurrence avec les pays voisins (Vietnam, Thaïlande), l'agriculture familiale cambodgienne est en crise, avec l'émergence de grands propriétaires terriens et d'une population nouvelle de paysans sans terre ou en passe de le devenir (Jacqmin, 2004). La concentration des moyens de production est censée générer une meilleure productivité globale selon la théorie de la croissance économique et la disparition des plus petites fermes au profit des plus grosses n'est pas l'apanage du Cambodge.

## Évolutions actuelles : les exploitations agricoles familiales dans le district de Mimot

La démarche d'analyse des systèmes de production du district de Mimot

**Encadré 1**  
**L'agriculture dans le district de Mimot**

La province de Kompong Cham se caractérise par la présence de plateaux de terres rouges favorable au développement de l'hévéaculture. Le district de Mimot se situe à l'est de cette province, à la frontière du Vietnam. Son économie repose sur une agriculture essentiellement familiale (SAU de un à cinq hectares par exploitation). Les principales productions de rente du district sont la noix de cajou, le caoutchouc, le poivre noir et les fruits (durian, ramboutan et mandarines). Trois types d'agro-systèmes villageois se distinguent par leurs caractéristiques morpho-pédologiques, leur accès au marché et le niveau de spécialisation agricole :

- Type 1 : villages aux systèmes de production très diversifiés, avec mise en valeur de terre noire marécageuse de bas-fond et place importante de l'autoconsommation des productions agricoles ;
- Type 2 : villages à forte spécialisation dans les cultures de rente, avec deux ou trois cultures différentes par exploitation et des élevages de bovins à destination de la filière viande ;
- Type 3 : villages isolés, sur sols pauvres, à forte spécialisation des activités agricoles. Au sein de ces villages, des types d'exploitations s'identifient par la combinaison des systèmes de culture qu'elles pratiquent (tableau 1). (Feintrenie, 2004).

(encadré 1) employée combine l'analyse du paysage, l'enquête historique régionale, la construction d'une typologie des exploitations agricoles, l'analyse des systèmes d'activités agricoles et non agricoles et la caractérisation détaillée des exploitations. Les données économiques ont été traitées selon les définitions présentées dans l'encadré 2. Les principaux types d'exploitations agricoles ont ensuite été modélisés avec le logiciel Olympe, dans le cadre d'une analyse prospective sur le devenir de ces exploitations.

### Difficultés d'installation des cultures pérennes

Les exploitations locales (tableau 1) reposent essentiellement sur la riziculture et les cultures pérennes. La construction d'une typologie des exploitations agricoles permet de dégager certains points communs à ces différents types avec tout d'abord l'omniprésence de la culture de l'anacardier, quelle que soit la surface dont dispose l'exploitation, présent depuis 1980 dans la zone. Même les exploitations les plus pauvres, engagées dans un processus d'endettement, plantent des anacardiens. Pourtant, cette culture pérenne est celle qui valorise le moins bien le travail et la terre (par comparaison de la valorisation de l'hectare de terre et de la journée de travail) (Feintrenie, 2004). Les premières plantations avaient au départ un rôle d'occupation et de marquage des terres à fin d'appropriation. La propriété de chacun a été délimitée et reconnue officiellement, même s'il n'y a pas toujours d'actes officiels de propriété. L'absence de cadastre n'est jamais évoquée comme

un problème par les paysans de la zone. Il reste une peur de voir les Vietnamiens le long de la frontière ou d'anciens militaires ou Khmers rouges ayant « déposé » les armes, mais ne les ayant pas « rendues » s'accaparer éventuellement les terres. Les terres consacrées à ces plantations pourraient être mieux valorisées par des cultures annuelles ou d'autres plantations pérennes dont l'hévéa. L'anacardier a une fonction de représentation sociale.

Le deuxième point commun au fonctionnement de toutes les exploitations est la période critique comprise entre l'arrêt de la production des cultures annuelles réalisées en intercalaire des anacardiens et le début de la production de noix de cajou. Cette période de « soudure » provoque toujours une baisse importante du revenu agricole, inférieure au seuil de pauvreté (défini dans l'encadré 2). La culture des poivriers pourrait être pratiquée pendant cette période, afin de palier cette baisse

**Tableau 1. Description des différents types d'exploitation agricole du district de Mimot (d'après Feintrenie, 2004).**

Types d'exploitation agricole										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>Systèmes de culture et superficies</b>										
Anacardier (ha)	1	0,5	1	1	2	0,5	0,5	1	2,5	1
Riz irrigué 1 cycle (ha)	1			0,5	0,5		0,3			
Riz irrigué 2 cycles (ha)		0,5								
Riz de montagne (ha)										Cl
Manioc (ha)	0,5					0,5	1	0,5		
Durian (ha)	0,1	0,1								
Poivrier (ares)				4 a		8 a				
Mandarinier (ha)		0,1								
Hévéa (ha)	1		2					1		
<b>SAU totale (ha)</b>	<b>3,6</b>	<b>1,2</b>	<b>3</b>	<b>1,54</b>	<b>2,5</b>	<b>1,08</b>	<b>1,8</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>1</b>
<b>Systèmes d'élevage</b>										
Bovin viande (têtes)										12
Porcin engraisseur (têtes)	2					2	2		2	
Porcin naisseur-engraisseur (truies)		1	1	1	1			1		
Poulets de chair (pondeuses)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3



**Encadré 2**  
**Méthode de calcul des performances économiques du système de production**

**Produit Brut (PB)** :  $PB = \text{quantité produite} \times \text{prix par unité}$

**Consommations intermédiaires (CI) : ensemble des charges opérationnelles**

$CI = \text{quantité consommée} \times \text{prix par unité}$

**Marge brute (MB)** :  $MB = PB - CI$

**Amortissements (Amt) : mesure de la dépréciation annuelle moyenne des biens consommés, qui vient de l'usure ou de l'obsolescence.**

$\text{Amt d'un matériel} = \text{prix actuel} / \text{durée d'utilisation sur l'exploitation}$

**Marge nette (MN)** :  $MN = MB - \text{Amt}$

**Revenu agricole familial (RA) :**

$RA = MN - \text{rente foncière à payer au propriétaire (fermage, métayage)}$   
- salaire à verser à la main d'oeuvre extérieure (non familiale)  
- intérêts sur le capital immobilisé de l'exploitation  
- taxes foncières + subventions

**Solde annuel (SA)** :  $SA = RA - \text{dépenses familiales annuelles}$

**Solde cumulé (SC)** :  $SC = \text{somme des SA depuis l'installation de l'exploitant}$

**Seuil de pauvreté** : le seuil de pauvreté est défini comme la somme d'argent indispensable à une famille pendant un an pour couvrir les frais alimentaires, vestimentaires et médicaux. Une famille « type » compte 3,5 actifs. **Le seuil de pauvreté est évalué à 585 US \$/an pour une famille en 2004.**

de revenu. Une autre solution déjà mise en place par certains agriculteurs (Feintrenie, 2004) serait de réserver une part de l'assolement à des cultures annuelles qui aboutiraient à un revenu complémentaire en attendant l'entrée en production des anacardières.

La « révolution verte » n'a pas touché le district de Mimot, où les cultures sont peu productives du fait de l'absence de fertilisants ou de produits phytosanitaires, de l'utilisation de variétés non sélectionnées et d'un manque de connaissances dans l'entretien des arbres fruitiers (taille et soins). Il est probable qu'un accompagnement technique suffirait à améliorer les revenus d'un certain nombre d'exploitants, mais aucun projet, gouvernemental ou non, n'est prévu en ce sens dans la province. La diversification dans l'élevage de bovins pour la filière viande (exploitation de type 9) semble également une piste d'avenir.

### **Diversité des performances des exploitations familiales**

Les modèles de systèmes de production retenus pour l'analyse prospective reposent sur une plantation, en 2004, des anacardières et d'autres arbres fruitiers, ce qui induit une production maximale vers 2013 pour la majorité de ces cultures. L'anacardier a l'avantage de ne nécessiter aucun investissement en capital ou matériel et la filière de commercialisation est bien organisée.

L'hévéaculture, présente dans les exploitations de types 1, 3 et 8, au contraire, demande un savoir-faire et des outils spécifiques. Seuls l'achat d'hévéas sélectionnés et une formation à la saignée garantissent une forte productivité. Le poivrier, présent dans les exploitations de types 4 et 6 demande un gros investissement financier, mais il entre en production dès la deuxième année. En l'absence de crédits, l'investissement dans une plantation d'hévéas ou de poivriers repose sur les capacités d'économie du ménage, localement limitées. Aussi, ces deux cultures ne sont-elles plantées dans la simulation prospective qu'à partir de 2014, lorsque l'agriculteur dispose d'un certain capital grâce à ses autres productions.

À partir de l'analyse de l'évolution des revenus agricoles des exploitations (figure 2) on peut identifier différentes phases :

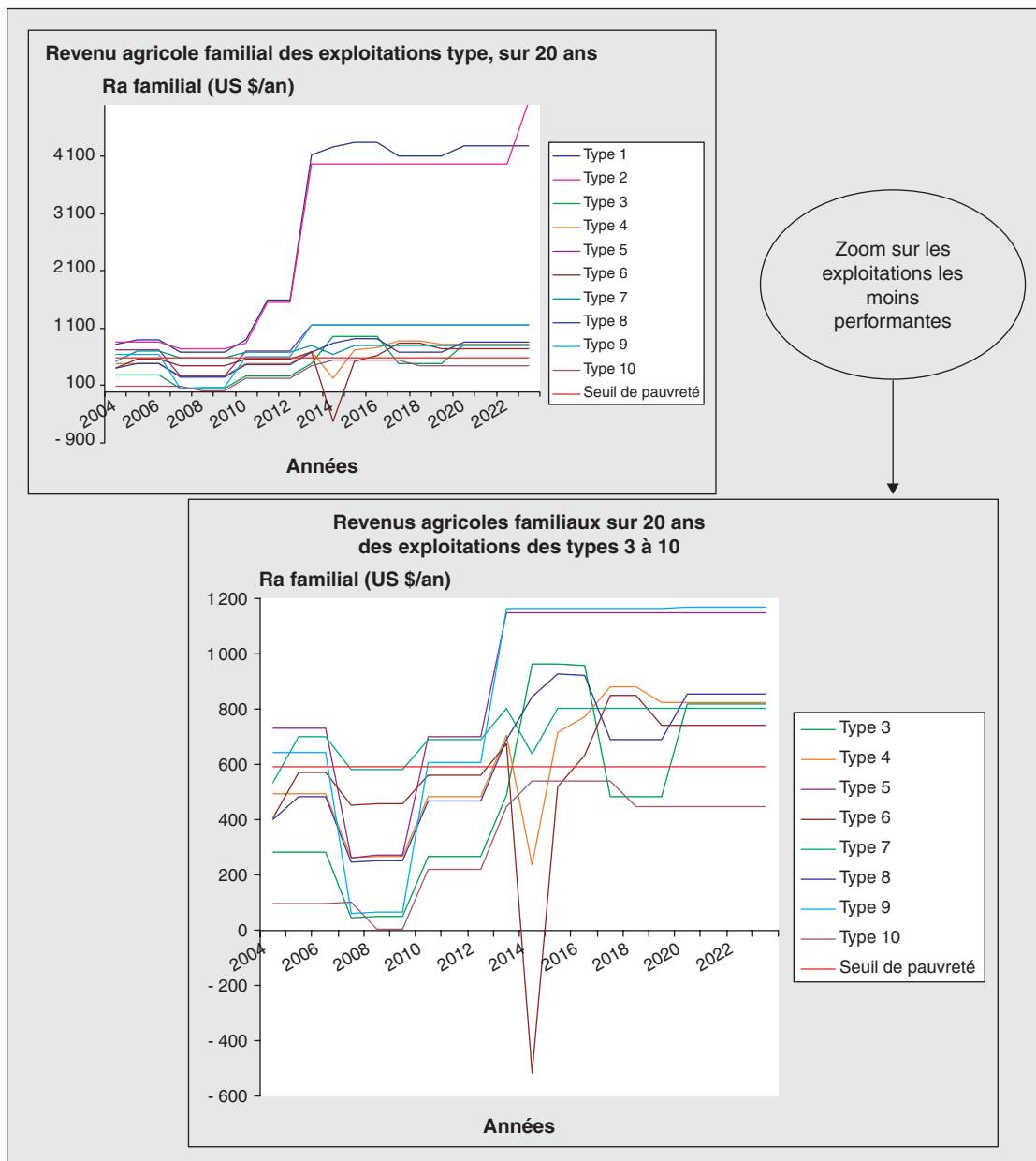
- une première phase de croissance, suivie d'un premier palier correspondant au produit dégagé par la riziculture et le manioc, cultivé seul et en culture intercalaire de l'anacardier ;
- après 3 ans, la culture du manioc en intercalaire s'arrête, la marge subit alors une perte non compensée qui se traduit sur la courbe par une pente négative (vers 2007) ;
- la fin des cultures intercalaires marque le début d'une période de soudure qui se termine par l'entrée en production des cultures pérennes ;

- la première récolte de noix de cajou a lieu en 2009. La production de noix de cajou augmente progressivement, ce qui se traduit par une deuxième phase de croissance ;

- les durians et les mandariniers arrivent alors à maturité, avec une première récolte en 2014, qui produit une augmentation très rapide de la marge. Les revenus agricoles connaissent donc une grande phase de croissance cette année-là, avec l'entrée en production de ces cultures pérennes. Un autre événement important a lieu en 2014 : la plantation d'hévéas et de poivriers dans certaines exploitations. Ces plantations demandent un certain investissement (plus important pour le poivrier) qui s'observe sur le graphe par une baisse de revenu dans les exploitations de types 3, 4 et 6. La production de manioc supplémentaire occasionnée par les cultures intercalaires explique le modelé de la courbe jusqu'en 2017 ;
- enfin, la saignée des hévéas débute en 2020, provoquant une nouvelle phase de croissance.

### **Diversité des exploitations**

Nous avons classé les types d'exploitations agricoles en fonction de leur niveau de capitalisation ou de décapitalisation. Les graphes comparatifs des résultats économiques illustrent cette classification, soit sous l'angle du revenu agricole (figure 2), soit sous celui du solde cumulé (figure 3).



**Figure 2.** Revenus agricoles des différents types d'exploitation agricole du district de Mimot, modélisation sur 20 ans à l'aide du logiciel Olympe (d'après Feintrenie, 2004).

**Figure 2.** Modelling of farmers' agricultural incomes for different types of farming systems in the district of Mimot (from Feintrenie, 2004).

Les premières années, l'ensemble du revenu agricole vient des cultures annuelles. Puis, sur les parcelles plantées en pérennes, encore immatures et n'ayant plus de cultures intercalaires (trop peu de lumière sous le couvert), il n'y a aucune production pendant 6 ans. Certains types d'exploitations reposent uniquement sur ces parcelles (exploitations de types 3, 9 et 10) plantées en pérennes et s'endettent. D'autres ne produisent pas assez sur leurs parcelles de cultures annuelles pour capi-

taliser (exploitations de types 4, 6 et 8). Enfin, celles qui disposent de cultures ou d'élevages productifs pendant cette période restent au-dessus du seuil de pauvreté (exploitations de types 1, 2, 5 et 7). Ainsi, les types d'exploitation 1 et 2 se distinguent par une capitalisation forte et rapide et se rencontrent dans les agrosystèmes villageois de type 1 (voir encadré 1) disposant d'une large gamme de types de sol, dont des bas-fonds où le durian peut être cultivé et des terres rou-

ges de plateaux sur lesquelles peuvent être cultivés mandarinier, hévéa et manioc. Ces systèmes de production combinent des cultures très rémunératrices comme le durian dans les bas-fonds aménagés, l'hévéa et le manioc, cultivés sur terre rouge, et le mandarinier. Mais la réussite de ces exploitations tient essentiellement à la production d'un excédent de riz dès la première année, alors même que les cultures pérennes sont immatures, ce qui permet à l'agriculteur de capi-

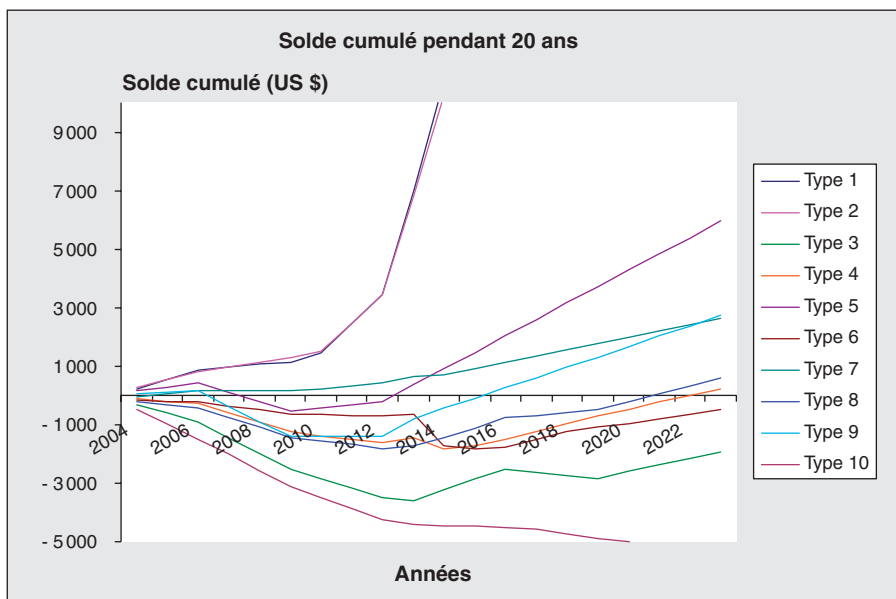


Figure 3. Soldes cumulés des différents types d'exploitation agricole du district de Mimot (d'après Feintrenie, 2004).

Figure 3. Cumulated balance of net income after family expenses for different types of farming systems in the district of Mimot (from Feintrenie, 2004).

taliser très tôt. Cela est rendu possible par l'aménagement des bas-fonds en rizières inondées. Ces bas-fonds, caractéristiques de ce type d'agrosystème villageois, permettent une meilleure production de riz et la culture des durians (qui demandent une irrigation en saison sèche, ce qui est impossible sur les plateaux), très rémunérateurs et à l'origine de la grande différence de revenu observée entre les exploitations de types 1 et 2 et les autres. La deuxième catégorie de types d'exploitation est composée des types ayant pu constituer un capital après plusieurs années de travail (types 5, 7 et 9). Ces systèmes de production connaissent une phase de décapitalisation plus ou moins prononcée et longue suivie d'une phase de recapitalisation. Des aménagements dans les calendriers de plantation et d'assolement pourraient facilement améliorer ces systèmes pour permettre une capitalisation plus précoce. Avec le soutien d'un crédit au moment de l'installation, les paysans pourraient planter les cultures pérennes les plus productives, comme l'hévéa ou le poivrier, dès la première année, ce qui permettrait de passer plus vite à un système durable. La troisième catégorie regroupe les exploitations ayant de grandes difficultés à sortir du processus d'endettement. Il s'agit des types 3, 4, 6, 8 et 10. Ces systèmes ne sont pas économiquement viables et montrent le processus actuel de

disparition des plus petites exploitations. La survie de ces systèmes n'est possible qu'avec une activité supplémentaire hors exploitation.

La conséquence directe est la multiplication des paysans sans terre depuis l'ouverture du marché aux producteurs vietnamiens, en 1990. Ces paysans migrent soit au sein du district vers des fronts de recolonisation des espaces forestiers (forêts secondaires autrefois valorisées par de la riziculture itinérante sur brûlis), soit vers d'autres provinces comme Kratie ou Mondolkiri. Peu de paysans ayant perdu leurs terres choisissent de chercher un travail en ville : la grande majorité choisit de chercher des terres ailleurs et alimente ainsi le front pionnier vers l'est et le nord. Le problème réside alors dans la saturation foncière qui touche les terres fertiles dans la province de Kompong Cham, les seuls espaces actuellement non mis en valeur étant constitués de sols sableux très pauvres qui nécessiteraient un apport initial en amendement organique important pour améliorer leur fertilité et les protéger de l'érosion (par le vent et la pluie dès que le couvert forestier a disparu).

La province de Kompong Cham est donc actuellement en situation de transition agraire. Les petites exploitations agricoles disparaissent au profit des exploitations les plus grandes. Dans ce contexte deux

scénarios d'avenir peuvent être envisagés pour la zone de Mimot :

- le développement d'une agriculture basée sur de grosses unités de production (selon le schéma déjà observé dans le district de Chamcar Leu), avec la poursuite du processus de concentration des moyens de production. La conséquence en sera l'alimentation d'un front pionnier par les paysans vendeurs des terres à l'est et au nord du district ;
- le développement d'une agriculture familiale forte, avec le renforcement des exploitations les plus rentables, ce qui suppose une intervention de l'État pour protéger ces exploitations de la concurrence (essentiellement vietnamienne), option non envisageable dans le cadre de l'OMC.

## Conclusion

L'agriculture est un secteur d'importance au Cambodge occupant 60 % de la population active et contribuant en valeur à 45 % du produit national brut (PNB) du pays. Malgré les épreuves que ce pays a traversées, le modèle familial des années 1960 s'est reconstruit rapidement après la période khmère rouge avec une dynamique de différenciation sociale et économique beaucoup plus rapide qu'avant 1970. Aujourd'hui, la province de Kompong Cham est dans une phase transitoire avec la juxtaposition de deux modèles d'agriculture très différents :

- une agriculture de subsistance (essentiellement rizicole) en stagnation (diminution des rendements) et en difficulté du fait des superficies cultivées de plus en plus petites ne permettant pas la reproduction du système d'exploitation ; qui subsiste principalement grâce aux revenus dégagés par des activités non agricoles ;
- une agriculture familiale de producteurs moyens à aisés, en phase de capitalisation et d'enrichissement, en pleine progression dans un contexte de libéralisation de l'économie, grâce à l'adoption de systèmes de cultures de rente (hévéa, anacardier, bananier...), qui rachètent les terres des premiers (cas déjà observé dans les districts de Chamcar Leu et Stueng Trang et évolution probable des exploitations de type 1 et 2 du district de Mimot) et emploient la main-d'œuvre dégagée comme salariés. Pour l'heure, il n'y a pas de changements notables dans l'organisation de ces exploitations, qui restent familiales, si ce n'est que la rizicul-

ture irriguée est mécanisée (motoculteur, batteuse, décortiqueuse) et que parfois les cultures annuelles se font sur labour (à Chamcar Leu).

Sans aide extérieure, une partie des exploitations agricoles risque de disparaître dans les 10 prochaines années et d'alimenter ainsi un déplacement des paysans devenus sans terres vers les fronts pionniers à l'est et au nord de la province, où la déforestation, déjà largement entamée, en sera accélérée.

L'origine du processus de différenciation sociale et économique des exploitations agricoles date de la réforme foncière post-khmère rouge où la redistribution du foncier n'a été équitable qu'en apparence. Les instances chargées du partage des terres n'ont pas toujours pris en compte la qualité des sols, et les critères mêmes sur lesquels reposait le partage favorisaient les exploitations les plus riches au détriment des plus pauvres (les exploitations possédant déjà un attelage ou du matériel agricole ont reçu plus de terres que les autres et les couples ayant déjà des enfants en âge de travailler ont été favorisés par rapport aux autres). Aujourd'hui, cette différenciation est accentuée par la pression démographique très forte, le morcellement des exploitations agricoles lors de la transmission intergénérationnelle et une hausse importante consécutive du prix de la terre

qui empêche les petits exploitants d'investir dans les cultures pérennes. Pour ces derniers, seuls une amélioration de la productivité de la terre (difficile en zone rizicole et très consommatrice de capitaux en zone de plateaux) et un investissement en travail dans des activités non agricoles peuvent améliorer leur niveau de revenu. La pluriactivité, opportunité au départ, est devenue une nécessité pour la plupart.

La question est de savoir si la concentration des moyens de production en unités agricoles plus conséquentes suffira à maintenir une agriculture familiale.

Maintenir une agriculture familiale performante est indispensable au développement économique de la région alors que les autres secteurs de l'économie sont localement peu développés. Ainsi les processus en cours de concentration des moyens de production agricoles ne sont pas forcément négatifs. Comme toute période de transition, la transition agraire actuelle est douloureuse et de nombreux agriculteurs ayant perdu leurs terres cherchent des solutions pour s'en sortir, aboutissant entre autres à la destruction des zones de forêts encore disponibles. Des investissements dans les secteurs secondaire et tertiaire permettraient de sortir de la crise en générant de nouveaux flux économiques. ■

## Références

- Boreak S. *Land Ownership, sales and concentration in Cambodia - A preliminary of secondary data and primary data from four recent surveys*. Phnom Penh : Cambodia Development Resource Institute, 2000.
- Delvert J. *La paysannerie khmère avant 1970*. *Mondes Dev* 1979 ; (28) : 732-49.
- Delvert J. *Le paysan cambodgien*. Paris : L'harmattan, 1994.
- Feintrenie L. *Diagnostic agraire, District de Mimot, Cambodge*. Mémoire, Centre national d'études agronomiques des régions chaudes. (Cnearc), 2004.
- Jacqmin C. *Pression foncière et différenciation sociale. Districts de Chamkar Leu et Stueng Trang, Province de Kompong Cham, Cambodge*. Mémoire, Centre national d'études agronomiques des régions chaudes (Cnearc). Ina-PG, 2004.
- Martin MA. *Le mal cambodgien*. Mesnil-sur-l'Estrée : Société Nouvelle Firmin-Didot-Hachette, 1989.
- Penot E, Le Bars M, Deheuvels O, Le Grusse P, Attonaty JM. *Farming systems modelling in tropical agriculture using the software "Olympe"*. Séminaire Ecomod 2004, International Conference on Policy Modelling, Paris, 2004.
- Pillot D. *Rizières et chamcars du Cambodge ; le développement agricole en question*. Paris : Khartala (à paraître).
- Scalabrino C, Kiernan B, Heder S, et al. *Cambodge, histoire et enjeux, 1945-1985*. Paris : L'harmattan, 1985.
- Tichit L. *L'agriculture au Cambodge*. Paris : Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), 1981.